43e Année - N° 3223. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 1er Août 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Congrès des A.C. à Barcelonnette

Le congrès de la Fédération des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre des Basses-Alpes a tenu ses assises à Barcelonnette le dimanche 19 Juillet.

Organiser un congrès dans cette cité coquette et riante, mais sise à l'extrémité de notre vaste département, n'était pas chose facile, certains disaient même impossible C'était peu connaître les dirigeants de la Fédération bas-alpine et ceux de l'association locale qui ont assumé la charge de l'organisation.

Ce congrès a réussi, on peut l'affirmer au delà de tous espoirs. Une fois de plus notre groupement d'A. C. et Victimes de la Guerre a fait preuve de sa parfaite cohésion et du véritable esprit ancien combattant qui l'anime.

La grosse difficulté à résoudre était celle du transport des congressistes. Elle est si bien résolue qu'à l'heure dite, autobus, autocars et voitures particulières déversent les nombreux arrivants sur la place Manuel, tandis qu'immédiatement, avec un ordre parfait, tous les véhicules se rangent dans la cour du collège mise à leur disposition. Les combattants de la vallée de l'Ubaye et du groupe local conduisent ensuite leurs camarades vers le lieu du congrès. La ville entièrement pavoisée présente l'aspect des jours de grande fête, le soleil de juillet aux ardeurs tempérées par l'air pur et vif des hautes vallées alpines, enjolive et rehausse encore l'accueil de Barcelonnette à ses hôtes.

A dix heures, dans la grande salle du cercle mise gracieusement encore à la disposition des congressistes par la commission du cercle et M. Bompard et dans la vaste cour ombragée qui l'avoisine, le président de l'association locale, Bardonnenche, en termes fort heureux, ouvre le congrés, souhaite la bienvenue à tous et remet la direction des débats à Buffet-Delmas, président de la F. B. A.

Collomp, président d'honneur, fondateur de la Fédération, donne alors lecture, au milieu de l'attention la plus soutenue des centaines de congressistes massés dans la salle et à ses abords, d'un rapport tout à fait remarquable, résumant de la façon la plus complète et la plus nette les questions qui préoccupent actuellement les A. C et toutes les victimes de la guerre : prisonniers, veuves, ascendants, orphelins, amputés et enfin la question de la Mutuelle Retraite et l'œuvre accomplie à ce sujet dans le département. A côté de toutes les revendications d'ordre matériel, le rapporteur traite aussi des revendications morales et enfin du problème de paix. Chaleureusement remercié par le président de la Fédération, Collomp est l'objet d'une vive manifestation de sympathie de la part des congressistes qui ont pu apprécier l'énorme travail fourni par leur président d'honneur, sa grande expérience de toutes les questions qui intéressent A. C. et victimes de la guerre.

La parole est ensuite donné à M le Chanoine Matteudi, président de la Fédération des Anciens Combattants et Victimes de la guerre des Alpes-Maritimes et délégué officiel de l'U. F. Matteudi exprime tout d'abord sa joie de prendre la parole devant une fédération voisine à la sienne. Puis dans un exposé magistral, il donne l'historique de l'U. F. montre ce qu'elle est grâce à ses hommes, à ses effectifs, à son organisation et surtout grâce à sa méthode de travail et à sa doctrine.

Le principe de la réparation inscrit en tête de la charte de ceux qui ont fait la guerre, le droit de priorité les précisions nécessaires à apporter à l'article 67. la retraite du combattant, qui doit être transformée en pension, le principe de la réversibilité sur la tête de la veuve du combattant sont successivement abordés devant un auditoire enthousiasmé par le talent et la conviction de l'orateur dont l'exposé est fréquemment interrompu par des applaudissements unanimes.

Le délégué de l'U. F. insiste enfin sur la définition du véritable esprit combattant qui doit tendre au bien moral de la Nation toute entière, à la lutte contre toutes les injustices et Matteudi rappelle ce qui avait été fait pour la revendication de certaines sentences de Conseil de guerre. Dans la derniere partie de sa magnifique et substantielle conférence, l'orateur montre à quelles difficultés, à quelles incompréhensions se sont heurtés au début ceux qui comme lui et ses camarades de l'U F. ont chercher à instaurer, en vue de promouvoir l'esprit de paix, des relations internationales avec les combattants ex-ennemis. Aujourd'hui l'idée a fait son chemin et c'est la véritable voie de la paix. Un grand succès est fait à Matteudi que Buffet-Delmas félicite et remercie en termes heureux.

Le vœu suivant est alors voté à l'unanimité par le Congrès :

Les A C. et victimes de la guerre des Basses-Alpes, réunis au Congrès de la Fédération départementale à Barcelonnette, le 19 Juillet, après avoir entendu les camarades Collomp et Matteudi, proclament que l'U. F, qui groupe actuellement plus de 860 000 cotisants, trouve sa force non seulement dans ses effectifs, mais aussi et surtout dans sa méthode et dans sa doctrine.

Font leur, ses voeux et ses revendications exprimés lors du récent Congrès national de Toulouse.

Félicitent l'U. F. de ses initiatives et de ses efforts tendont à la sécurité, à l'entente avec les anciens combattants de tous les pays anciens belligérants ou alliés.

Adressent leurs sollicitations à tous ceux qui à l'U. F. ont conduit le mouvement ancien combattant en restant fraternellement unis au-dessus des divisions de partis et l'assurent de leur confiance.

Tous les congressistes, en un cortège imposant, précédés des présidents des Fé érations présents, de M. le Sous-Préfet, de M. le Maire de Barcelonnette et des grands mutilés, se rendent au monument aux Morts pour y déposer une gerbe superbe et observer la minute traditionnelle de recueillement.

Après un apéritif d'honneur, un banquet copieux et très bien servi par le Grand Hôtel Dunan, a lieu dans l'immense Hall du garage Astier, mis gracieusement à la disposition des Congressistes A la table d'honneur présidée par M. le Sous-Préfet de Barcelonnette, prennent place M. Raynaud, maire de la ville ; M. Matteudi, délégué de l'U. F. ; M. Muret, maire de Gap et président de l'A. M. A. C. des Hautes-Alpes ; MM. Ribotta et Dauphin secrétaires des Comités des Mutiles et Pupilles ; M. Galici, conseiller général de Sisteron ; M. le lieutenant Car, délégué par le Commandant d'Armes, absent de Barcelonnette Enfin tout le Conseil d'administration de la Fédération bas-alpine.

A l'heure des toats, Buffet-Delmas, après avoir adressé à tous et toul particulièrement à M. le Sous-Préfet, au Maire, au Conseil municipal, à la population de Barcelonnette pour leur accueil si chaleureux et si cordial, ses remerciements, félicite l'Association locale pour l'organisation impeccable du Congrès. Il excuse M. le Préfet et les Parlementaires retenus pour des raisons diverses et qui tous ont adressé des messages cordiaux. Puis dans un très beau rapport moral, le président de la Fédération souligne l'œuvre de celle-ci et ses progrès, l'augmentation de ses effectifs qui ont depuis un an, plus que doublé et qui lui permettront de servir comme elle le fait depuis si longtemps déjà la vrai cause des A. C. et victimes de la guerre Il montre enfin, aux applaudissements unanimes du Congrès. que l'œuvre d'une Fédération départementale, modeste si on la considère sous l'angle local, est une œuvre d'une immense portée morale et internationale parce qu'elle s'intègre dans l'action des centaines de milliers et des millions de combattants et de victimes de guerre groupés dans l'U F. dans la Confédération nationale, dans la Fédération interraliée et dans le Comité international des A. C.

Dans des toasts tout empreints de cœur, de cordialité et d'esprit prennent ensuite la parole : M le Maire de Barcelonnette, M. Galici, conseiller général de Sisteron, M. Muret, président de l'A. M. A. C. des Hautes-Alpes, M. l'abbé Matteudi, M. le Sous-Préfet de Barcelonnette qui donne lecture d'une lettre de M. le Préfet des B-A disant ses regrets et sa chaleureuse sympathie pour la Fédération Bas-Alpine. C'est ainsi que ce Congrès s'est déroulé dans un ordre parfait, avec une tenue empreinte à la fois de dignité et de sérieux, en même temps que d'une cordialité joyeuse et d'un entrain auxquels le beau temps et la bonne organisation ont largement contribué.

Ainsi s'est confirmée une fois encore dans cette belle manifestation la cohésion des anciens combattants et victimes de la guerre, mais aussi la place privilégiée qui doit être réservée dans la nation à des hommes qui, sans jamais perdre de vue l'intérêt général, savent toujours conserver à leurs revendications, contrairement à certains ouvriers de la onzième heure, une mesure aussi éloignée d'une vaine démagogie, que d'un abandon quelconque des droits légitimement acquis.

Vers 17 heures, beaucoup même à 18 heures et comme à regret, les congressistes quittent la ville qui les a si bien accueillis et fiers d'une aussi belle journée prennent le chemin du retour.

LA LEÇON D'UN VERDICT

La Haute-Cour a jugé : elle a absous le sieur Raoul Péret de l'inculpation que le plus haut magistrat de la République, le Procureur Général près la Cour de Justice avait retenu contre lui.

La mise en accusation du sieur Raoul Péret avait pourtant été ordonnée par la Chambre des Députés à la quasi unanimité dans sa séance du 25 Mars 1931. Les représentants du peuple n'avaient fait, en l'espèce, que suivre le rapporteur M. Buyat, député de l'Isère, qui, parlant au nom de la Commission d'Enquête, dans un exposé juridique d'une haute tenue avait conclu au renvoi du sieur Péret devant la Haute Cour de justice pour crimes commis dans l'exercice de ses fonctions ministérielles. La peine prévue pour le fait reproché à l'inculpé était aux termes de l'article 183 du Code Pénal la dégradation civique qui constitue une peine infâmante.

Les sénateurs n'ont pas crû devoir appliquer la loi. Ils se sont bornés à blâmer les procédés employés par les hommes qui étaient traduits devant eux. Ils ont crû désarmer l'opinion publique en insérant ce blâme dans leur verdict d'acquittement. Peine perdue. Le bon sens populaire qui est empreint de justice n'a pu admettre qu'un simple blâme sanctionnat des faits qualifiés crimes par la loi.

Ainsi que le disait le Procureur général prés la Haute Cour de justice dans son requisitoire : « Oustric con« tinuant a entretenir de cette affaire « (introduction en Bourse de la SNIA « Viscosa) M. Raoul Péret, devenu pré« sident de la Chambre des Députés le « remerçiait de "son bienveillant ac« cueil" et l'assurait de son "inaltérable reconnaissance". Ce n'était pas « un vain mot. ».

On sait qu'Oustric traduisit par des actes tangibles son "inaltérable reconnaissance" en nommant six mois après le même Raoul Péret aux fonctions d'avocat-conseil de la Banque Oustric aux appointements de 100.000 fr. par an, puis un peu plus tard avocat de la Holfra autre création d'Oustric aux appointements de 50.000 fr. par an soit au total 150 000 fr. par an ! Le Procureur Général ajoute :

« Il n'est pas certain malgré des « affirmations contraires m même « probable, que M. Raoul Péret ait « jamais donné aux Sociétés Oustric la » moindre consultation écrite ».

Ce sont là les faits que la loi qualifie "crimes" que l'on reprochait à l'ex-ministre Péret. Avec le Procureur Général nous estimons que la peine infâmante de la dégradation civique prévue par l'article 183 du Code Pénal devait être appliquée au sieur Péret Les Sénateurs ont préféré un blâme ; le pays s'en souviendra et saura rappeler à ces Juges que dans une véritable Démocratie la loi doit être égale pour tous les citoyens.

EMILE GALICI,
Docteur en Droit
Lauréat de la Faculté de Paris
Conseiller Général des Basses-Alpes

Appel à la population Sisteronnaise

Les récents incendies dont la commune de Sisteron a été le théâtre ont démontré de façon péremptoire que les moyens dont disposait notre localité pour combattre le feu ne répondaient plus aux exigences actuelles. Au moment où la vapeur et l'électricité sont reines il parait quelque peu désuet de continuer à amener l'eau à bras d'homme par le système dit « de la chaîne » ; il parait plus encore suranné et insuffisant de charier la pompe avec la force musculaire de l'individu.

Cela est tellement exact que les communes environnantes ont compris que l'on

© VILLE DE SISTERON

devait désormais faire face aux sinistres avec d'autres moyens Manosque et Laragne pour ne citer que ces deux n'ont pas hésiter à faire la dépense d'une motopompe. Il serait désirable en tous points que Sisteron suivit leur exemple.

Je suis le premier à rendre hommage au zèle et au dévouement de toute la population Sisteronnaise lorsque l'on fait appel à elle en cas de sinistre. Je n'ignore pas non plus que grâce à la pression de l'eau qui va sous peu parcourir tout le réseau desservant la ville il suffira de brancher le tuyau muni de la lance pour qu'un jet puissant atteigne aux plus hauts étages des immeubles Sisteronnais.

Mais il n'y a pas que les immeubles de la ville a protéger, il y a également la banlieue avec ses maisons et ses fermes. Nos concitoyens de la banlieue paient les mêmes taxes que ceux de la ville, ils ont le droit d'être protégés au même titre que ceux de l'agglomération. Pour eux la canalisation nouvelle d'eau est inopérante. Un tout récent incendie a prouvé combien il est difficile de secourir une ferme, éloignée, contre les ravages du feu.

Aussi nous sommes quelques Sisteronnais qui avons pensé que l'achat d'une moto-pompe s'imposait. Nous avons décidé de former un Comité qui s'adressera ensuite à la générosité de nos concitoyens à laquelle on ne fait jamais appel en vain chaque fois qu'il s'agit d œuvres généreuses et de sécurité publique ; nous demanderons ensuite leur participation, à la Municipalité et au Conseil Général des B.-A. persuadés que ces Assemblées ne nous refuserons pas leur appui moral et pécuniaire.

J'adresse donc aux personnes qui partageraient cette manière de voir un pressant appel. Je les convie à se faire inscrire aux bureaux du "Sisteron Journal". Je me mettrai en rapport avec elles à l'effet d'organiser une réunion à la Mairie, réunion dont nous examinerions les conditions dans lesquelles nous pourrions lancer une souscription publique pour l'achat de la moto pompe

J'ai la conviction intime que mon appel sera entendu

AUDIBERT,
Inst, détaché au Collège de Sisteron.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Le citoyen Galici, Conseiller général, recevra les électeurs aujourd'hui samedi à son domicile.

Vers Barcelonnette. — Sisteron : son quadrille, son chœur, sa reine, seront à l'honneur Dimanche à Barcelonnette. Il y aura 500 costumes et des hôtes de marque : S. M. l'Empereur d'Annam, son Altesse le Prince C L. de Bourbon et la Princesse, la Comtesse B. de Clermont Tonnerre, le Ministre des Colonies, nombre de parlementaires, Mlle de Terris, reino dis Aup, notre Cabiscolo, les félibres, les les félibresses, Marcel Provence, Tony Reymond, Bérard lou rempelaire et lou tambourinaire Thérie.

Départ de l'autocars 6 h. matin, réunion rue de Provence, prix 30 frs. Se faire inscrire de suite à la librairie Lieutier.

Coopération. — Nous savions depuis quelque temps qu'une boulangerie coopérative allait être créée à Sisteron Nous apprenons, avec le plus vif plaisir, qu'elle va trés prochainement rentrer en fonctionnement, avant septembre, nous ont dit les coopérateurs.

Elle est formée sous les auspices de l'union des coopérateurs de La RUCHE SISTERONNAISE, la vaillante coopérative d'alimentation qui a fait ses preuves, et formera une nouvelle branche de cet important groupement.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce nouvel effort dans l'œuvre sociale au premier chef qu'est la coopération, en lui souhaitant un succès dont la *Ruche* qui voit chaque mois augmenter son chiffre d'affaires nous est un sûr garant.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abatage. La perception de ces impôts aura lieu à la mairie le vendredi 6 août prochain aux heures habituelles.

A nos lecteurs. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la Direction du *Monde Illustré* vient de nous autoriser à recueillir des abonnements à cette illustration.

Le Monde Illustré est une grande publication hebdomadaire. imprimée avec soin sur beau papier de luxe et artistiquement illustrée de nombreuses gravures. Elle publie de l'actualité et de l'inédi.

Le Monde Illustré compte parmi ses rédacteurs les principaux écrivains de France et de l'Etranger qui sont l'honneur des Lettres. Elle se recommande par sa puissante documentation et sa jolie présentation.

Les personnes désireuses de s'abonà cette belle publication peuvent s'adresser à notre magasin de librairie où un exemplaire leur sera soumis pour leur permettre de juger de sa valeur littéraire et artistique. Les conditions de l'abonnement leur seront egalement donnés.

A VENDRE

Propriétés *sises au quartier de la Chaumiane. S'adresser à Mme COULON rue Saunerie Sisteron.*

Citadelle — Autour de l'illustre doyen du théâtre français Albert Lambert, sociétaire de la Comédie Française, LE CHEMINEAU le 15 août sera un triomphe Ce sera le grand gala populaire et vibrant de l'année. La poésie sera le chant sublime de la terre

« On connait la sombre histoire de la pauvre petite Toinette, fille de ferme chez Me Pierre, et de ce chemineau qui passe le rire au bec, ardent au travail et toujours de bonne humeur, qui la séduit et s'en va, suivant son errante destinée. Puis le retour aprés 20 ans d'absence, qui lui permet de faire un peu de bien à Toinet que tout le monde sauf maitre Pierre, tient pour le fils du garçon de ferme François qui aimait Toinette, qui savait et qui avait pardonné en l'épousant, la main d'Aline, fille de ce maitre Pierre dont la résistance paraissait invincible et qui se laisse séduire par le malicieux et brave chemineau qui finalement, repart, cheminant toujours, devant mourir, comme il a vécu, sur la grande route.

Le CHEMINAU, Toinette, Toinet, Maitre Pierre, autant de personnages campés de main de maitre, qui se meuvent dans une action naïve, si on veut, mais qui, recouverte de l'opulent et sonore, poème de Jean Richepin, forme le superbe pendant du 'Flibustier'.

La mise en scène sera soignée. Nous applaudirons aussi les chœurs excellents de St-Auban.

***

Le CHEMINEAU est en vente à la **Librairie Lieutier.**

A VENDRE :

CABRIOLET *5 H. P. Citroën*
S'adresser à M. RICHAUD, boucher rue Saunerie, Sisteron.

Distinction. — C'est avec un vif plaisir que nous relevons dans la récente promotion des palmes violettes, le nom de notre dévouée institutrice Mme Rouvier, nommée Officier d'Académie. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Autocars Sisteron-Digne.
A partir du 10 août 1931 le garage Buès assurera un service régulier entre Sisteron et Digne avec l'horaire suivant :

Matin. Sisteron départ 6 h 50, arrivée Digne 7 h. 55.
Digne départ, 9 h 05, arrivée Sisteron 10 h
Soir. Sisteron départ 13 h., arrivée à Digne 13 h. 55.
Digne départ 17 h 10. arrivée Sisteron 18 h. 15.

Prix des places : Sisteron-Digne 10 fr, le trajet : parcours minimum 3 frs.
Pour plus amples renseignements consulter les affiches,

A remettre :
EPICERIE - LAITERIE
Bonne clientèle en ville, cause santé, bas prix.
S'adresser au bureau du journal.

Ecole Primaire Supérieure. — *Résultats des examens de l'année scolaire 1930-1931.* — Bourses (2me série) Mademoiselle Marie-Thérèse Roux ; Bourses (3me série) Mlles Jeanne Allemand, Olga Eyssautier, Jeanne Trouche.

Brevet élémentaire et B. E. P. S. — Mlles Aymes Paulette, Booz Paulette, Chailan Andrée, Imbert Pierrette, Jourdan Pauline, Noiray Francette, Michel Marie-Louise, Ollivier Joséphine Pavon Jeanne, Pascal Jeanne, Roux Eva.

Elèves admises à l'Ecole Normale. — Mlles Allais Maria, Arnaud Jeanne, Chapelle Marie, Maurel Louise, Noiray Francette, Roux Eva.

Liste supplémentaire. Chailan Andrée. Domenge Paulette, Imbert Pierette, Pietri Sidonie.

Brevet Supérieur. — Mlles Arnoux Elise, Biboud Marguerite, Drac Aimée, Esclangon Mireille, Bérard Lucienne, Giacobi Cécile, Hodoul Alma, Lanfranchi Jeanne, Lauzet Laure, Martin Germaine, Mogis Hélène Moulin Anna. Mouliet Jeanne, Pie Jeanne, Reynaud Marguerite.

Nos félicitations aux lauréates et au corps enseignant de notre Ecole supérieure de jeunes filles.

Rappelons que cet établissement est sous la gestion directe de la Municipalité qui ne néglige rien pour procurer aux élèves internes tout le confort nécessaire à tous les points de vue. Le prix de la pension est de 2.000 francs pour l'année scolaire.

Les articles de pêche sont en vente à la librairie Lieutier.

Prix du Pain. — Par arrêté Municipal le prix du pain est fixé a partir du 29 Juillet à 2 fr. 40 le kilo prix unique.

Notons qu'à Digne il vaut 2 fr. 25 le kg.

TEINTURERIE
DEGRAISSAGE
Dépôt ; Mme MARGAILLAN
21, Rue Droite, SISTERON, *face le magasin de* La Belle Jardtnière.

Paul ALBERT

présente :

le Vélo-moteur *Atlantic*, qui consomme 2 litres aux 100 klom. paye 2 fr. 50 d'impôts, coûte **1.500** frs. et n'exige pas le permis de conduire.

la Moto utilitaire *Griffon*, 2 C. V. peneus Ballon, éclairage électrique, Tan - Sad. prix **2 800 francs.**

Agences : *Gnome et Rhône, F. N. Gillet, Lucifer.*

Paul ALBERT, *Avenue de la Gare,*
SISTERON

Etat-Civil

du 24 au 31 Juillet

NAISSANCE

DÉCÉS

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Georges Maurice Théraud, étudiant demeurant et domicilié à Saint-Mandé (Seine) et Edmée Marie Marin, étudiante demeurant et domicilié à Sisteron

DIGNE

Comité des Fêtes.

Représentation de plein Air "CARMEN". Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment nous donnons aujourd hui le détail de l'interprétation du célèbre opéra qui sera représenté à Digne le 9 Août.

M Marcel Fouquet 1er Ténor de l'Opéra de Lyon, *Don José* ; Mlle Vera Allory, 1r Chanteuse du Théâtre Royal d'Anvers, *Carmen* ; M. Harry Weber, 1er Baryton de la Gaité Lyrique de Paris, *Escamillo* ; Mlle Alex Léon, 1re Chanteuse légère Opéra de Marseille. *Micaëlla* ; M. Durai 1e Trial de l'Opéra de Marseille.

L'orchestre comprenant plusieurs solistes de Marseille et dirigé par le Maitre Delaigue sera digne de l'interprétation.

On voit donc que le Comité des fêtes n'a reculé devant aucun sacrifice pour permettre à notre population Bas-Alpine de venir applaudir les premières vedettes des grandes scènes françaises et des Théâtres de plein air.

LES OMERGUES

Fête Votive. — Samedi 1e Août : Feu de joie, Salves d'Artillerie, Retraite aux flambeaux.

Dimanche 2 : à 6 h., Réveil en fanfare. Salves d'Artillerie. Aubade aux autorités ; à 15 h., concert donné sur la place de la mairie par la Lyre Volonnaise ; à 16 h. 30, Ouverture du Bal avec un orchestre réputé de 6 musiciens et Jazz ; à 21 h. 30, Brillant feu d'artifice, tiré par la Maison Pons de Sisteron, Concert pendant les feux ; à 22 h. 30, Réouverture du Bal qui se continuera toute la nuit.

Lundi 3 : à 9 h. Grand Concours de Boules 1e prix 175 fr. plus la moitié des mises fixées à 10 fr. par équipe de 3 joueurs, 2me prix 100 fr. et l'autre moitié des mises, 3me prix, dit de consolation, 50 fr réservé aux perdants de la 1re partie ; à 14 h. Concours de Pétanque, prix unique 10 fr., réservé aux dames.

Pendant toute la durée des fêtes, attractions diverses, bataille de confetti.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le comité et la municipalité déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Le comité.

GRANDE NOUVEAUTÉ

Vélomoteur *2 vitesses et débrayage transmission part chaîne, éclairage électrique par dynamo, en ordre complet de marche*

1795 Francs

ni permis de conduire, ni carte grise, ni apprentissage.

S'adresser chez : **Autos-Sports Ch. FÉRAUD,** *rue Droite Sisteron. Agence des plus grandes marques :* Peugeot, Alcyon, Magnat-Debon, Monet et Goyon.

Prime spéciale aux coureurs cyclistes débutants.

Etude de Me Guillaume BUES
notaire à Sisteron

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le **samedi vingt-deux août** mil-neuf-cent-trente-et-un à **quatorze** heures en l'étude et par le ministère de Me BUES, notaire à Sisteron, il sera procédé à la vente par adjudication volontaire, des biens ci-après désignés, apportenant à Monsieur CLAUDIUS GIRAUD, demeurant à SALIGNAC.

1e Une MAISON

sise à SISTERON, Rue de l'Evêché, Numéro 1, comprenant : Caves, vaste remise. écurie, **salle de restaurant**, cuisine, chambres.

2e Un matériel de Restaurant

en bon état d'usage (tables. chaises, bancs, vaisselle, batterie de cuisine, etc., etc)

Mise à prix : 20.000 frs.

Entrée en jouissance immédiate.

Pour visiter : les samedi, 1e, 8, 15 et 22 août 1931. S'adresser au propriétaire, 1, Rue de l'Evêché.

Pour tous renseignements et pour **traiter de gré à gré avant les enchères**, s'adresser à Me BUES, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Buès.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARN EFFE (Hôtel de l'Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

Un apprenti ferblantier-plombier est demandé chez M. REVEST, quincailler, place de l'Horloge.

© VILLE DE SISTERON

Assainissement

Pour vos installations

de Distribution d'Eau Froide
d'Eau Chaude

Sanitaires — W.-C.
Plomberie — Ecoulements
CHAUFFAGE CENTRAL

Demandez Projet et Devis gratis, à

BOUTILLON & VEYRON

-:- *Constructeurs* -:-

6, Rue des Bons-Enfants — GRENOBLE

Téléph. 9.60 Télég. - Calofrigo Rég. Com. 10.103

Entrepôt : à SISTERON

Chauffage - Eau Chaude - Cuisine

assurés par un seul appareil

LE FOURNEAU BEVE

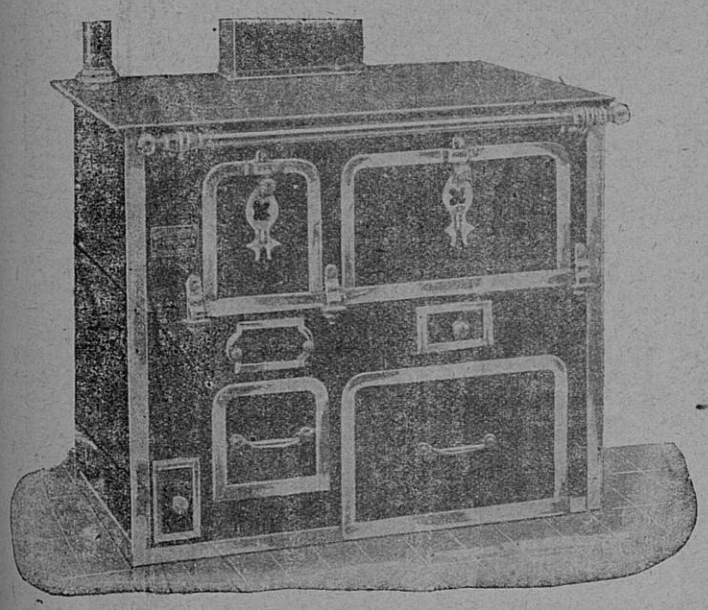

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste des références.

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste de références
S'adresser au *Service Technique, hôtel Clergues.*

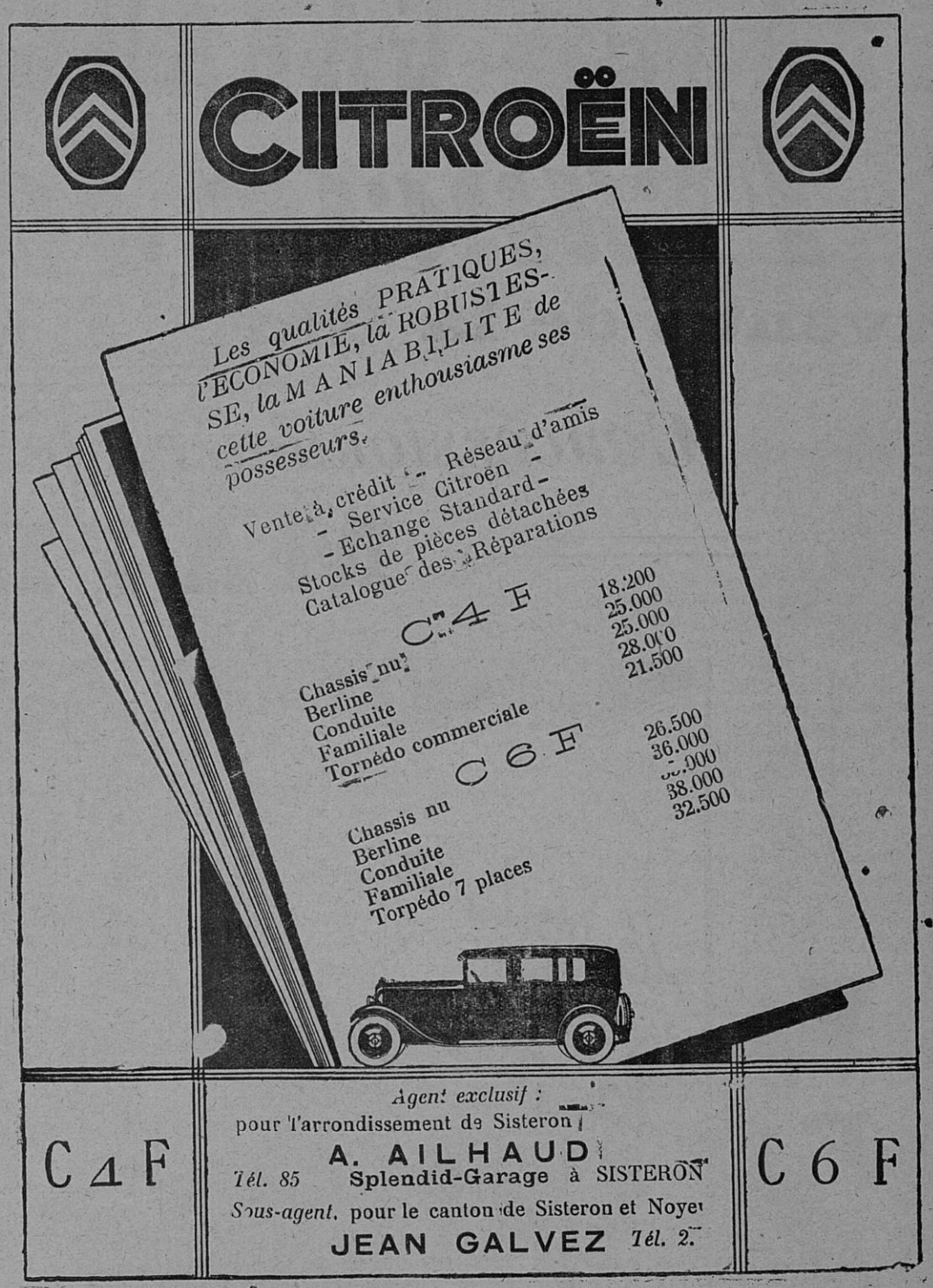

l'UNION

LE NELTA UNION
est le plus
VELOUTÉ des Chocolats à croquer

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Conseil Utile

Les personnes qui respirent difficilement éprouvent en été de véritables accès d'oppression lorsque la température devient lourde et orageuse. Aussi leur conseillons-nous un remède peu couteux : la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux médicamment dissipe en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, oppression, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guerit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IV, Paris.

Votre avenir vous sera dév. grâce à *la mystér et célèbre voyante* AUGUSTALES *villa Iris, 22, rue St-Augustin, à Paris. Envoy. date, mois naiss. prénom, 10f.50. Extraord par ses prédictions. Fixe date évènements, guide, conseille et dévoile tout. Bulletin-not. grat.*

AGRICULTEURS !

La main d'œuvre vous fait défaut, songez donc au gros avantage que vous procurerait un **tracteur FORDSON.** *Qu'il s'agisse d'un labour profond ou d'un simple déchaumage on obtient avec le* **tracteur FORDSON** *attelé à une charrue à un, deux ou trois socs, des sillons d'une régularité parfaite. Avec une charrue bisoc, à 25 centimètres de profondeur le* **tracteur FORDSON** *laboure aisément de 2 à 3 hectares en 10 heures de travail. Plus que jamais il convient d'examiner, sans parti pris, si l'abandon de certaines méthodes au profit de procédés plus rationnels ne peut aider l'agriculture à surmonter ces difficultés de main d'œuvre et a obtenir un résultat plus intéressant de son exploitation. Adressez-vous pour cela à l'agent officiel* **Francis JOURDAN.** GARAGE MODERNE. *avenue de la Gare,* SISTERON.

AUTOMOBILISTES !

La nouvelle voiture **FORD** est exposée et peut être essayée chez *l'agent officiel* **Francis JOURDAN,** *Garage Moderne, Sisteron.*

C 4 fournie à Représ

par compagnie pour vente grande marque Huile pour auto et industrielle. Situation assurée à bons vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture.

Ecrire Agence Havas N° 0255, Marseille.

Chapellerie N. Clément

Rue Droite — SISTERON

CHAUSSURES de TRAVAIL

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millon
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap. Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours
- Embrun.
- Laragne
- Saint-Bonnet
- Sisteron
- Briançon (Ste Catherine)
- Veynes
- Seyne-les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES
- GUILLESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- La MOTTE-du-CAIRE
- LUS-la-CROIX-HAUTE
- L'ARGENTIERE (samedi
- BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissemente d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Accessoires de musique en vente à la librairie LIEUTIER.

On demande un apprenti à l'imprimerie Lieutier, Rue Droite, Sisteron.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle n. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ÉCHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON